

A Besançon, le 9 avril 2024

PROCES-VERBAL

* * *

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCE 25 DREAL FC AU SIEGE DE LA DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE A BESANCON 5 Voie Gisèle Halimi – Salle A1_027

Le 9 avril 2024 à 13 heures 30, les membres de l'ASCE 25 DREAL FC se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Pascal MARLIN, Caroline PARIS est désignée comme Secrétaire.

18 membres étaient présents

<ul style="list-style-type: none">- Mme. CHAMPANAY Nathalie- Mme. CHIQUET Agnès- Mme. DAUCOURT Sophie- M. FAVIER Frédéric- Mme. GAUNAND Nathalie- Mme. GILLET Eliane- M. GUYOT Philippe- Mme. JOLY Marie-Christine- M. LOUVEAU Didier- M. MARLIN Pascal- M. NICOLAS Jérôme- Mme. PARIS Caroline- Mme. PRETOT Odile- Mme. RAILLARD Sophie- Mme. ROUX Charline- Mme. RZEPECKI Sonia- Mme. THOMAS Valérie	<ul style="list-style-type: none">- Mme VEREECKE Julie
--	--

15 membres étaient absents et ont donné pouvoir

- Mme. ANDRE Katherine (Pascal Marlin)
- Mme. BROCCHETTO Isabelle (Nathalie Champanay)
- Mme. CANTET Nathalie (Frédéric Favier)
- M. COURSAULT Thomas (Eliane Gillet)
- M. DZIADKOWIAK Pierre (Valérie Thomas)
- Mme. FEUVRIER-ETEVENARD Sophie (Eliane Gillet)
- Mme. GROLLEMUND Vanessa (Pascal Marlin)
- Mme. HENRIOT Sabine (Odile Pretot)
- Mme. JOBARD Corinne (Sophie Daucourt)
- M. LOCATELLI Robert (Caroline Paris)
- Mme. OGUERO Annie (Caroline Paris)
- M. PAUTOT Laurent (Nathalie Champanay)
- Mme. POURCELOT Marthe (Sophie Daucourt)
- Mme. KUBIE Anne (Nathalie Gaunand)
- Mme. SHENTON Estelle (Nathalie Gaunand)

L'article 21 Alinéa 5 des statuts de l'Association dispose que :

« *Aucun quorum n'est requis.* »

La présente assemblée générale peut donc valablement délibérer.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence à cette assemblée générale ordinaire.

2023 : après 3 années contraintes dues à la COVID 19, ENFIN une année «normale» sans restrictions, ce qui nous a permis de rattraper le temps perdu en vous proposant moult activités.

Au rayon nouveautés, cette année a été marquée par :

1) l'organisation de notre première sortie au billard de l'Olympe à Besançon le 24 mai 2023,

2) l'organisation par l'URASCE Bourgogne-Franche-Comté d'un challenge national de bowling Aux Ateliers à Miserey-Salines du 9 au 11 juin 2023. Sophie Daucourt, notre Vice-Présidente Sports qui est à l'origine de notre candidature auprès de la FNASCE, a mené à bien ce projet avec l'aide des autres ASCE de la région. Coté résultats, la Bourgogne Franche-comté a particulièrement brillé en raflant bon nombre de trophées, à savoir :

- podium du concours principal (Petersen) avec la 1ère place de l'ASCE 21 (**Bernard Yvra / Adrien Mathey**) ainsi que la 3ème place toujours de l'ASCE 21 (**Véronique Bourdot / Gilles Mathey**),

- podium de la consolante avec la belle 3ème place de l'équipe mixte (**Serge Nismergen ASCE 57 / René Blache ASCE 25 DREAL FC**),

- meilleure série Hommes : **Adrien Mathey** – 842 pts (ASCE 21),

- meilleure série équipe Hommes : **Adrien Mathey / Bernard Yvra** – 1501 pts (ASCE 21),

- meilleure série équipe Mixte : **Véronique Bourdot / Gilles Mathey** – 1300 pts (ASCE 21),

et quand ce n'est pas la Bourgogne Franche-Comté, c'est un infiltré de l'ex-ASCE 25 DREAL FC qui a oeuvré secrètement pour remporter :

- la quille de bois Hommes : **Julien Legros** – 58 pts (ASCE 86),

MAIS EGALEMENT :

- le trophée de la FNASCE pour l'ASCE 21,

- le trophée de la CPS (Commission Permanente Sports) pour l'ASCE 25 DREAL FC.

3) la mise en place de cours collectifs de yoga / pilates proposés à l'ensemble du site Viotte. Le succès a été tel avec une quarantaine de personnes inscrites qu'il a fallu mettre en place 4 séances de cours hebdomadaires.

A noter par ailleurs, la grande culture de nos adhérents participants aux jeux FNASCE. Un joli palmarès qui s'étoffe d'année en année et de nouvelles récompenses au concours des mots croisés 2023 avec les 4ème, 5ème et 9ème places nationales respectivement de Gilles Guillemain, Nathalie Champanay et Charline Roux,

Sans oublier notre énigmatique Thomas Villalba classé et récompensé, cela va de soi, à l'énigme de l'automne.

BRAVO à tous nos « culturistes » et merci pour votre investissement.

Je souhaite également en profiter pour remercier les membres du Comité Directeur (René Blache, Charlène Bon, Nathalie Champanay, Sophie Daucourt, Frédéric Favier, Christelle Gentit, Eliane Gillet, Philippe Guyot, Robert Locatelli, Didier Louveau, Pascal Marlin, Caroline Paris, Sophie Raillard, Charline Roux et Sonia Rzepecki) qui sont la cheville ouvrière de l'association, le Président n'étant là que pour mettre de l'huile dans les rouages, et qui en 2023 ont contribué activement à la reprise des activités et le **retour en masse de nos adhérents** de par les divers services qui vous sont proposés (billetteries, expositions, achats groupés, ...), l'organisation de l'arbre de Noël, de sorties ou activités culturelles et sportives, et tout cela dans la bonne humeur !

L'élection du nouveau Bureau aura lieu très prochainement. La date reste à définir.

Au nom de l'ASCE 25 DREAL FC, je tiens à adresser également tous mes remerciements au CLAS qui nous a confié la gestion de ce Noël ainsi qu'à la Direction de la DREAL BFC qui nous renouvelle chaque année sa confiance en nous octroyant certaines facilités nécessaires au bon fonctionnement de notre association (cf convention avec la Direction qui est en ligne sur l'intranet) et en nous versant en 2023, une manne supplémentaire pour le Noël des enfants.

Au regard des 170 personnes de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté qui exercent sur le Pôle Viotte, nous avons enregistré 128 cotisations sur l'exercice 2023 (une hausse significative de 15 adhésions qui s'explique au regard de la sortie de crise définitive) dont 17 retraités (+2 par rapport à 2022) et 4 extérieurs (+2 par rapport à 2022).

J'en profite donc pour remercier tous nos adhérents qui, chaque année, nous renouvellent leur confiance ainsi que tous nos nouveaux adhérents.

Ø En ce qui concerne les activités, le bilan est le suivant :

ASCE 25 DREAL FC - Section Culture
Bilan 2023

LA BILLETTERIE

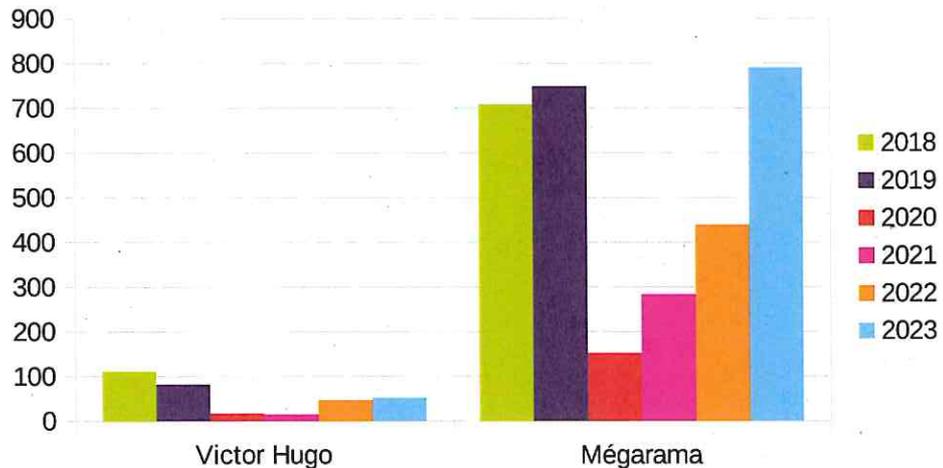
Cinéma



Ventes en 2023 :

- Mégarama : 791 tickets
- Victor Hugo : 52 tickets

Total : 843 tickets vendus en 2023 contre 486 en 2022.



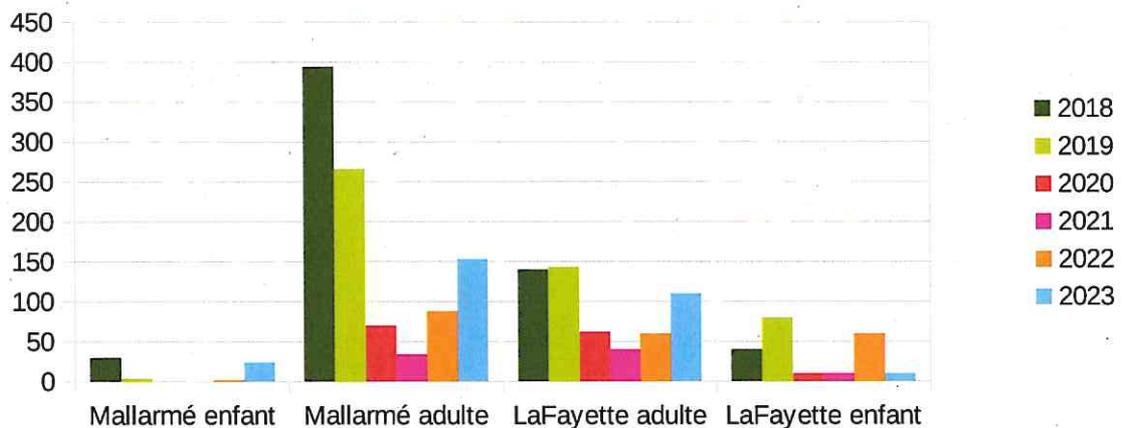
Piscine



Ventes en 2023 :

- Mallarmé adulte : 153 tickets vendus
- Mallarmé enfant : 24 tickets vendus
- LaFayette adulte : 110 entrées
- LaFayette enfant : 10 entrées

Total : 297 entrées de piscine vendues en 2023 contre 210 tickets en 2022.



Parcs d'attractions



Ventes en 2023 :

- Europapark : 22 tickets
- Les Campaines (Accolans – 25) : 24 tickets (commande groupée)

Total : 22 tickets vendus en 2022 contre 13 tickets en 2021.

Patinoire : 10 entrées Adulte et 10 entrées Enfant.

Carte Avantages Jeunes : 52 cartes avantages jeunes (éditions 70 et 25) ont été achetées par le biais de l'ASCE qui participait à l'achat.

Foire comtoise : 57 entrées ont été commandées par le biais de l'ASCE au tarif CE.

Commande groupée « La Bonne graine » : commande en février 2023.

LES ATELIERS

Troc-Jardin



L'ASCE a organisé deux trocs-jardin (au printemps et à l'automne) rassemblant respectivement 16 et 9 personnes.

Nous rappelons que le troc-jardin est ouvert à tous les agents.

L'inscription est gratuite.

L'ASCE a offert à chaque participant des plants de légumes et des fleurs au printemps et des fleurs vivaces à l'automne.

Atelier Loisirs créatifs



L'ASCE a programmé un atelier printanier en mars, à cette occasion 6 participants ont pu fabriquer un terrarium.

DIVERS

Dictée : 6 participants.

Abonnements magazines : La FNASCE négocie tous les ans des tarifs réduits portant sur de très nombreux magazines.

LES CONCOURS

- **Concours scrabble** : 4 participants de l'Asce 25 Dreal FC, pas de gagnant.
- **Concours énigme d'automne** : 4 participations de l'Asce 25 Dreal FC, 1 gagnant.
- **Concours figures de styles** : 2 participant de l'Asce 25 Dreal FC, pas de gagnant.
- **Concours Schmolblock** : Participation en équipe de l'Asce 25 Dreal FC, pas de gagnant.
- **Concours Richard III** : pas de participants.
- **Concours mots croisés** : 4 participants de l'Asce 25 Dreal FC, 3 gagnants.
- **Concours de dessins/expressions libres de l'Arbre de Noël** : 45 enfants participants. Un lot leur a été remis à cette occasion pour les féliciter.

PERSPECTIVES 2024

- Continuer les actions sur les ateliers et club déjà en place,
- Organiser les prochains troc-jardin au printemps et à l'automne,
- Mettre en place de nouveaux ateliers de loisirs créatifs ,
- Commandes groupées de billetteries et de graines,
- Continuer à vous partager les infos/concours de la FNASCE
- Mise en place d'une soirée jeux de société.

ASCE 25 DREAL FC – Section Entraide

Bilan 2023

ARBRE DE NOEL du 06/12/23 à Morre :

115 personnes inscrites (63 adultes et 52 enfants)

- l'association Anorme a présenté son spectacle la Dirijonque à pédales, un spectacle poétique et musical associant magie et humour
- le Père Noël a distribué les cadeaux qui avaient été déposés sous le sapin suivi du goûter
- et un record, 47 enfants avaient participé activement au concours dessin sur le thème de «L'atelier du Père Noël» avec encore des petits cadeaux en récompense !

La direction a comme chaque année participé pour un montant de 2 100 € (au lieu de 1 200 € les années précédentes) en plus des 3 840 € alloués par le ministère, soit un total de 5 940 €.

Les dépenses de notre arbre de Noël reviennent donc à :

- spectacle : 946,41 €
- goûter : 564,72 €
- 97 cartes cadeaux enfants de 33 € : 3 201 €
- location salle : 80 €
- repas organisateurs : 523 €
- récompenses concours dessin : 95,91 €

Total : 5 411,04 € **soit un reliquat de 528,96 €**

Ce reliquat sera utilisé pour l'organisation d'animations sportives et culturelles.

UNITES D ACCUEIL:

Rappel pour réserver une unité d'accueil depuis début 2024 :

5 demandes maximales par agent et par période

site fnasce : <https://www.olgua.fr/liste>

En 2023: 20 adhérents ont fait 35 demandes (jusqu'à 5 demandes/adhérents pour une même période scolaire), 20 ont été attribuées, 15 ont été refusées,.

Pour information, plus de 80 % des demandeurs obtiennent au moins une réponse positive.

Rappel date approximative de réponse d'attribution des séjours : 15/10 pour les séjours d'hiver, 15/12 pour les séjours printemps, 15/02 pour les séjours été.

AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER : formulaire sur FNASCE - entraide

- **Séjours gratuits** : remplir un dossier de demande à faire valider par le président
(site fnasce : <https://www.olgua.fr/>)

En 2023 : aucune demande de séjour gratuit.

Pour mémoire,

- 1 séjour été a été accordé en 2022
- 1 séjour printemps a été accordé en 2021

- Pas de séjour accordé en raison de la crise sanitaire en 2020
- 2 séjours printemps et 1 séjour été ont été accordés en 2019
- 1 séjour printemps et 2 séjours été ont été accordés en 2018
- 2 séjours printemps ont été accordés en 2017
- 1 séjour été a été accordé en 2016
- 1 séjour printemps a été accordé en 2015
- 1 séjour été a été refusé en 2015 (accord en 2014)
- 1 séjour été a été accordé en 2014

La règle des demandes de séjour gratuit 1 année sur 2 s'applique systématiquement pour les revenus de référence supérieurs à 530 € (sauf cas exceptionnels comme handicap, décès, maladie,...).

Depuis 2 ans, le mode de calcul des revenus mensuels de référence a évolué, de ce fait, les seuils maximum des revenus ont également changé. De plus, les revenus de la CAF ne sont plus demandés.

Les séjours peuvent être accordés à des agents ou des retraités non imposables et dont le revenu mensuel de référence :

- est < 750 € (au lieu des 860 € auparavant) pour les séjours printemps ou été
- est < 1600 € (au lieu de 1400 € auparavant) pour les séjours pour tous pour une personne seule
- est < 1300 € (au lieu de 1200 € auparavant) pour les séjours pour tous pour un couple

Faire les demandes avant le 15/10 pour les séjours de printemps et avant le 15/12 pour les séjours d'été.

Les séjours printemps et été étant réservés aux familles, un enfant au moins doit participer au séjour.

Documents à fournir :

- dernier avis imposition (avis n-1 concernant revenus n-2)
- revenus mensuels de référence = $\frac{\text{total des revenus déclarés}}{\text{nbre de personnes au foyer}} / 12$

(si non mariés, cumuler l'avis d'imposition des 2 personnes vivant en couple à la même adresse)

- dernier bulletin de paie
- préciser choix : mer ou montagne et dates

Possibilité également d'une participation aux frais de transport par l'ASCE (20 € minimum, 25% maximum du montant des frais engagés) et par la FNASCE dans les mêmes conditions.

RAPPEL SUR LES AUTRES AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER :

- Séjours enfants :

Aide attribuée si séjour organisé par ASCE, région (SRIAS = Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) ou CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances) pour un montant maximum de 50 % du coût.

- dépôt de dossier avant le 15/11
- revenu mensuel de référence < 750 €

Par ailleurs, une aide est accordée au niveau régional par l'URASCE pour un montant de 30 € par enfant quels que soient les revenus.

- Aide aux participations aux challenges sportifs et manifestations culturelles ou autres :

rappel : en 2018, 1 demande a été formulée pour une participation à un challenge sportif national

Si organisé par FNASCE, URASCE, ASCE, OU CGCV, jusqu'à 50% du montant engagé (pour enfants ou adultes).

- revenu mensuel de référence < 750 €

SEJOURS RETRAITES :

Ces séjours sont ouverts seulement aux actifs libérés !

Le séjour «randonnée» :

Permet de découvrir une région mais en randonnée en groupe.

Il faut être en jambes et assez sportif, car les programmes sont généralement soutenus, avec, selon la région organisatrice, du dénivelé.

Le séjour «tourisme» :

Chaque année, une ASCE organise sous l'égide de la FNASCE un séjour d'une semaine afin de faire découvrir les perles de sa région.

CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE DEPUIS 2003 :

Aides et avances diverses pour les sinistres et catastrophes naturelles en fonction de l'importance

Fonds de 45 000 € :

FNASCE : forfait de 16 000 € (36%)

ASCE (0,50 €/adhérent) : 29 000 € (64%)

Versé uniquement sur appel de fonds après sinistre et catastrophe importante.

Attribué sur présentation d'un dossier.

«Brin de muguet» devient «Veufs et orphelins du ministère» :

L'élan de solidarité «Veufs et orphelins du ministère» vise à maintenir, dans le respect de la volonté des familles, un contact avec les enfants et les conjoints d'ascéistes disparus (que ce soit l'agent ou le conjoint de l'agent qui décède) et à apporter un soutien psychologique et matériel approprié.

Il offre en outre aux enfants orphelins et veufs-ves, des séjours familiaux gratuits prioritaires ou une prise en charge à 50% des frais relatifs aux manifestations ou séjours organisés par le CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances).

En local, les ASCE attribuent les aides décidées par le comité.

ANCV :

Il est rappelé que l'ASCE DREAL FC a signé une convention avec l'ANCV, ce qui permet aux adhérents de payer toute participation aux activités avec les chèques-vacances.

ASCE 25 DREAL FC – Section «Sports»

Commission sports : Sophie DAUCOURT , Robert LOCATELLI et Frédéric FAVIER

Bilan 2023

24 mai 2023 : soirée billard

Ce sont 12 joueurs qui se sont retrouvés autour des tables de billards pour une soirée sous le signe de la convivialité

9 au 11 juin 2023 : challenge national de bowling organisé par l'URASCE BFC

C'est Aux Ateliers à Besançon que 84 joueurs venant de toute la France ont participé à ce week-end de bowling. L'ASCE 25 DREAL s'est placé 3ème au classement des points par ASCE remportant le trophée de la Commission Permanente Sport de la FNASCE.

23 juin 2023 : soirée lasergame

8 participants pour cette soirée très appréciée

2 septembre 2023 : challenge régional de pétanque organisé par l'ASCE 39

28 équipes se sont affrontées sous un soleil radieux dans une ambiance toujours aussi sympathique. 8 équipes ont fièrement représentées l'ASCE 25 DREAL dont 2 équipes mixtes ASCE 25 DREAL / ASCE 39.

L'équipe gagnante du tournoi était l'équipe masculine Claude CHANIET (ASCE 39) / Laurent PAUTOT (ASCE 25 DREAL) avec une très belle place de meilleure équipe féminine pour Jeanne BOTTAGISI (ASCE 39) et Nathalie CHAMPANAY (ASCE 25 DREAL).

17 septembre 2023 : challenge régional de karting

28 pilotes se sont donnés rendez-vous sur la piste du karting de Pusey, à côté de Vesoul. Après un accueil café et un briefing de la direction de course sur les modalités du challenge, les coureurs se sont élancés pour 5 tours d'essai permettant d'établir la grille de départ, puis les 13 tours de la course.

24 septembre 2023 : randonnée à Ornans

10 participants dont 3 enfants pour ce joli parcours de 13 km sur les hauteurs d'Ornans

13 octobre 2023 : soirée familiale au bowling Les Ateliers

Soirée toujours très appréciée par les grands et les plus petits avec la participation de 7 enfants de moins de 10 ans. Au total ce sont 31 personnes qui ont pu s'adonner aux strikes, spares ou autres tirs peut-être un peu moins réussis, avant de se retrouver autour d'une table pour un repas toujours aussi délicieux au restaurant des Ateliers.

17 novembre 2023 : tournoi de tarot à la salle de l'Aiglon à Besançon

Ce sont 20 personnes qui se sont affrontées dans ce tournoi. A noter, une très belle 4ème place pour le président de l'ASCE 25 DREAL, Pascal MARLIN.

19 novembre 2023 : randonnée à Besançon

5 participants pour cette boucle de 13km entre les forts de Beauregard et de Brégille.

Octobre 2023 : mise en place de séances de yoga/pilates

Activité très appréciée et ouverte à tous les agents du pôle administratif Viotte, 4 créneaux ont été ouverts rassemblant environ 35 participants de diverses administrations (DDT, DREAL, ARS, INSEE, DDETSPP, DRAAF)

Et aussi proposition de pass saison Montagnes du Jura, de séances de sophrologie mises en place par l'association du personnel de l'INSEE mais ouvertes aux adhérents de l'ASCE, ainsi qu'un tournoi de tennis de table organisé par l'ASCET 25.

Au niveau national : diffusion du challenge de trail (6 au 8 mai 2023), d'enduro-carpes (2 au 4 juin 2023), du défi mer (8 au 11 septembre 2023), du tournoi national d'échecs en ligne (20 décembre 2023)

activités 2024

Soirée Laser game organisée le 22 mars

Challenge régional de bowling le 28 avril

Week-end randonnée les 12 et 13 octobre à Villers-le-Lac

En prévision : soirée billard, challenge régional de karting, soirée familiale au bowling

Et toujours les séances de yoga/pilates qui se poursuivent jusqu'en juillet et devraient reprendre courant septembre.

et au niveau national : challenges de trail à St-Antonin Noble Val (82), enduro-carpes à La Puye (86), de pétanque à Luchon (31) et 1^{er} challenge autour des drones à La Rouillé (86).

Achats Groupés (Caroline Paris) :

13 commandes groupées ont été proposées aux adhérents durant l'année 2023 dont nos premières commandes de Comté initiées par Nathalie Champanay auprès de la coopérative fromagère du plateau de Bouclans.

Local ASCE (Pascal marlin) :

Monsieur Renaud Durand (Directeur Adjoint de la DREAL BFC) a répondu favorablement à la demande de l'ASCET 25 pour que le local situé en A3_234 soit partagé par nos 2 associations.

Perspectives 2024

Comme vous avez pu le constater au travers des bilans présentés par chaque commission, 2023 aura été l'année de la pleine reprise associative.

En effet, notre association de par ses qualités mises en avant, telles la convivialité et surtout la communication car la communication est conviviale, a su se réinventer pour re-mobiliser ses adhérents et conquérir de nouveaux adhérents.

Pour conclure, j'espère simplement que 2024 sera aussi riche en activités et événements de toutes sortes, que les adhérents vont continuer de se mobiliser et ainsi contribuer à créer du lien social au sein de notre association, mais également au sein du pôle Viotte.

Je vous remercie de votre attention.

Votre Président
Pascal MARLIN

Le rapport moral présenté est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

BILAN FINANCIER 2023

Groupe de catégories	Catégorie	Crédit	Débit	Solde
Achats groupés	Achats groupés	17 214,78 €	16 720,89 €	493,89 €
	TOTAL Achats groupés	17 214,78 €	16 720,89 €	493,89 €
Adhérents	Cotisations adhérents	1 966,00 €	0,00 €	1 966,00 €
	TOTAL Adhésions	1 966,00 €	0,00 €	1 966,00 €
Arbre de Noël	Arbre de Noël	0,00 €	5 411,04 €	-5 411,04 €
	Subvention DREAL	5 940,00 €	0,00 €	5 940,00 €
	TOTAL Arbre de Noël	5 940,00 €	5 411,04 €	528,96 €
Autres revenus	Revenus financiers	25,82 €	0,00 €	25,82 €
	TOTAL Autres revenus	25,82 €	0,00 €	25,82 €
Cotisations	Cotisation FNASCE	0,00 €	276,84 €	-276,84 €
	Cotisation URASCE	0,00 €	200,00 €	-200,00 €
	TOTAL Cotisations	0,00 €	476,84 €	-476,84 €
Culture	Ateliers	18,00 €	21,76 €	-3,76 €
	Billetterie non subventionnée	212,00 €	212,00 €	0,00 €
	Cartes avantages jeunes	354,00 €	475,60 €	-121,60 €
	Cinéma	4 607,00 €	6 040,00 €	-1 433,00 €
	Concours	145,00 €	145,00 €	0,00 €
	Parc d'attractions	1 992,00 €	2 504,00 €	-512,00 €
	Piscine	228,50 €	960,10 €	-731,60 €
	Troc jardin	0,00 €	64,55 €	-64,55 €
	Marché de Noël	130,00 €	160,00 €	-30,00 €
	Frais Divers	88,00 €	231,50 €	-143,50 €
TOTAL Culture	7 774,50 €	10 814,51 €	-3 040,01 €	
Entraide	Séjours gratuits	0,00 €	162,25 €	-162,25 €
	Facturation chèques ANCV	0,00 €	18,00 €	-18,00 €
	TOTAL Entraide	0,00 €	180,25 €	-180,25 €
Divers	Frais Fonctionnement	0,00 €	27,00 €	-27,00 €
	Evénements	0,00 €	70,00 €	-70,00 €
	TOTAL Divers	0,00 €	97,00 €	-97,00 €
Réunions	Réunions ASCE	0,00 €	281,60 €	-281,60 €
	Réunions DASCE	300,00 €	800,00 €	-500,00 €
	Réunions FNASCE	1 511,19 €	2 036,61 €	-525,42 €
	Réunions URASCE	0,00 €	148,85 €	-148,85 €
	TOTAL Réunions	1 811,19 €	3 267,06 €	-1 455,87 €
Sport	Bowling Soirée	550,00 €	1 102,50 €	-552,50 €
	Bowling National	1 139,61 €	1 972,46 €	-832,85 €
	Bowling FFBSQ	333,00 €	487,00 €	-154,00 €
	Karting Régional	1 341,00 €	1 490,30 €	-149,30 €
	Pétanque régional	224,00 €	224,00 €	0,00 €
	Billard	70,00 €	137,10 €	-67,10 €
	LaserGame	80,00 €	160,00 €	-80,00 €
	Tarot	388,00 €	441,86 €	-53,86 €
	Yoga-Pilate	1 095,00 €	1 320,00 €	-225,00 €
TOTAL Sport	5 220,61 €	7 335,22 €	-2 114,61 €	
Aides financières	Aide FNASCE	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
	TOTAL Subventions	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
TOTAL		41 952,90 €	44 302,81 €	-2 349,91 €



ASCE

25
DREAL-FC

couleur passion

Situation des comptes au 31/12/2023

Comptes	Solde en banque
Tous les comptes	18 023,48 €
Compte bancaire	11 738,92 €
Livret	6 284,56 €



ASCE

25
DREAL-FC

couleur passion

VERIFICATION DES COMPTES EXERCICE 2023

Je soussignée, Christine HUGONI, Vérificatrice aux Comptes de l'ASCE 25 DREAL FC, certifie avoir vérifié, ce jour, les comptes de l'association pour l'exercice 2023.

Après avoir pris connaissance des pièces comptables qui m'ont été présentées par Monsieur Didier LOUVEAU, Trésorier de l'association, et entendu ses explications, en ai constaté la sincérité.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 présentent un actif de
18 023,48 €

qui se répartit comme suit :

Compte bancaire	11 738,92 €
Livret	6 284,56 €

Observations

Les comptes de l'association affichent un déficit de **2 349,91 €** à la date du 08/04/24, qu'il conviendra de résorber en 2024 en mettant en place les mesures adaptées après analyse.

Il est constaté notamment :

- que les réunions ASCE/DASCE/FNASCE et URASCE ont généré un déficit de 1 455,87 €, soit environ 20 % du budget alloué, ce qui semble très impactant pour le budget de l'association,
- que les dépenses de billetterie (cinéma, piscine et parcs d'attraction) ont généré un déficit de 2 676,60 € : il pourrait être envisagé de diminuer la part de la participation ASCE, ou de limiter le nombre de billets distribués par adhérent, afin de se rapprocher d'un ratio plus pondéré.

Fait à Besançon, le 8 avril 2024


C. HUGONI

BILAN PREVISIONNEL 2024

Groupe de catégorie	Catégorie	Crédit	Débit	Solde
Achats groupés	Achats groupés	18 000,00	18 000,00	0,00
Adhésions	Cotisations adhérents	2 200,00	0,00	2 200,00
Arbre de Noël	Arbre de Noël	5 900,00	5 900,00	0,00
Autres revenus	Revenus financiers	30,00	0,00	30,00
Cotisations	Cotisation FNASCE	0,00	300,00	-300,00
	Cotisation URASCE	0,00	200,00	-200,00
Culture	Ateliers	0,00	10,00	-10,00
	Cartes avantages jeunes	360,00	500,00	-140,00
	Cinéma	4 600,00	5 600,00	-1 000,00
	Parc d'attractions	2 000,00	2 300,00	-300,00
	Piscine	250,00	450,00	-200,00
	Troc-jardin	0,00	50,00	-50,00
Divers	Evénements	0,00	50,00	-50,00
	Frais Fonctionnement	0,00	50,00	-50,00
Entraide	Séjours gratuits	0,00	150,00	-150,00
	Facturation chèques ANCV	0,00	30,00	-30,00
				0,00
Réunions	Réunions ASCE	0,00	100,00	-100,00
	Réunions DASCE	0,00	0,00	0,00
	Réunions FNASCE	350,00	450,00	-100,00
	Bowling Soirée	500,00	850,00	-350,00
Sports	Bowling national	300,00	600,00	-300,00
	Challenge régional pétanque	200,00	200,00	0,00
	Bowling FFBBSQ	300,00	450,00	-150,00
	Laser game	200,00	350,00	-150,00
	Randonnée printemps	0,00	50,00	-50,00
	Soirée billard	300,00	350,00	-50,00
	Yoga-Pilate	1 200,00	1 500,00	-300,00
	Tarot	400,00	450,00	-50,00
	Bowling Régional	300,00	450,00	-150,00
Aides financières	Aide FNASCE	2 000,00	0,00	2 000,00
Crédits – Débits au 31/12/2024		39 390,00	39 390,00	0,00

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du budget prévisionnel :

- présentés d'une part par le Trésorier de l'association,**
- certifiés d'autre part par la Vérificatrice aux Comptes qui après avoir pris connaissance des justificatifs comptables présentés par M. Didier LOUVEAU, Trésorier de l'association, a procédé à un contrôle des pièces par sondage, a entendu ses explications et en a constaté la sincérité,**

APPROUVE à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels 2023 avec un actif au 31 décembre 2023 de 18 023,48 €.

Vote de la cotisation 2025

=> Le Comité Directeur propose d'augmenter le prix de la cotisation 2025, soit 18 € pour les actifs, 12 € pour les retraités et 22 € pour les extérieurs parrainés par un membre de l'ASCE 25 DREAL FC.

L'assemblée générale APPROUVE cette résolution à l'unanimité.

Elections des membres au Comité Directeur

Renouvellement du tiers sortant

Les 5 membres sortants renouvellent leur candidature (Didier LOUVEAU, Pascal MARLIN, Caroline PARIS, Sophie RAILLARD et Charline ROUX).

Les 5 membres sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.

Elections du ou des Vérificateur(s) aux Comptes

La Vérificatrice aux Comptes renouvelle sa candidature (Christine Hugoni)

La candidate est réélue à l'unanimité par l'assemblée générale.

Nouveau Comité Directeur constitué à l'issue de l'assemblée générale (15 membres) :

**René BLACHE
Charlène BON
Nathalie CHAMPANAY
Sophie DAUCOURT
Frédéric FAVIER
Christelle GENTIT
Eliane GILLET
Philippe GUYOT
Robert LOCATELLI
Didier LOUVEAU
Pascal MARLIN
Caroline PARIS
Sophie RAILLARD
Charline ROUX
Sonia RZEPECKI**

Vérificatrice aux Comptes : Christine HUGONI

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, le Président lève la séance à 15 h 10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire.

La Secrétaire



Caroline PARIS

Le Président



Pascal MARLIN